

ÉCHOS

D'un continent à l'autre...

FEUILLETON «SURVIVRE»
BIEN MAL ACQUIS NE PROFITE JAMAIS

Est-il possible pour un enfant d'épater ses parents sans voir, pour autant, le ciel lui tomber sur la tête ?

Ce n'est certainement pas le cas du héros de ce récit qui commence à payer bien cher les premières leçons de la vie dans un temps où on maniait plus le bâton que la carotte dans le domaine de l'éducation.

Un épisode à lire absolument !
(Pages 18,19 et 20)

EDITORIAL

JOURNALISME HALAL !



A. El Fouladi

Le 19 février dernier, fut organisée une table ronde sous le thème «Médias et migration : Regards croisés» en marge du SIEL de Casablanca (Salon international de l'édition et du livre).

Nous y avons exposé notre vision du journalisme communautaire tel que nous le pratiquons ici au Canada: Un journalisme différent; À l'image d'une communauté qui a ses spécificités la rendant bien différente des autres communautés, maghrébines en général et marocaines en particulier, éparpillées un peu partout à travers le monde.

Nous avons en particulier mis en exergue que lorsqu'on traite du cas d'un membre de la communauté lésé dans ses droits, il ne nous vient jamais à l'esprit d'évoquer l'immigrant citoyen d'un pays X ou Y, mais le citoyen canadien d'origine X ou Y, car, et les pays d'origine doivent regarder cette réalité en face, nous sommes ici avant tout comme citoyens du pays d'accueil; Un pays d'accueil qui encourage chacun de s'enraciner au Canada sans se déraciner de sa culture et de sa citoyenneté d'origine.

Devrions-nous le répéter encore ? Soit ! Cette double allégeance, si elle est bien gérée, est le garant, nous en sommes convaincus, du succès des relations bilatérales entre nos deux pays: Celui d'origine et celui d'accueil. Elle est l'antidote contre le rejet de l'autre; Rejet qui devient de plus en plus menaçant quand les stratèges des guerres souterraines (des guerres de civilisations qui ne veulent pas dire leur nom) n'attendent que l'incident, banal soit-il, pour le transformer en cause de confrontation.

L'ombre du débat sur les accommodations raisonnables plane toujours. Un feu que nous n'avions point allumé mais qui pourtant nous a bien grillé des semaines

durant! Nous ne sommes pas paranoïaques : Pas plus loin que le 12 février dernier, un animateur Radio, à Montréal, qui commentait l'attitude de Mme Courchesne, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec face à certaines écoles confessionnelles y est allé, à quelques tournures de phrases près, du commentaire suivant: «On chasse la religion des écoles publiques et on accepte de subventionner les écoles confessionnelles ! Si on continue ainsi on va finir par nous demander de subventionner les écoles coraniques ! Et vous savez qui va aux écoles coraniques ? Les Talibans !»

Aïe ! Espérons que ce Monsieur ne lise pas notre feuilleton SURVIVRE: Il va y découvrir que votre serveur est un Taliban «dormant» car il a fréquenté l'école coranique avant l'école publique. Ce fut au Maroc, durant les années 1950 ! Que fera ce Monsieur, s'il apprend en plus que notre journalisme fut qualifié de «Halal» lors de la discussion qui a suivi la table ronde, mentionnée ci haut ?

Va-t-il demander notre extradition vers l'Afghanistan ?

Mais quelle mouche a piqué l'autre pour qualifier notre journalisme de Halal ? Pourtant en notre connaissance jamais article ne fut béni par un Imam... Pas plus que par un rabbin ou un prêtre !

Renseignement pris sur la signification du journaliste Halal, il paraît que c'est un journaliste qui n'est pas combatif, une sorte de *Voix de son maître* qui sous-entend un véreux de vendu ! Mais, sans sombrer dans la polémique, ni sans abaisser le niveau du débat, combatif comment ? Faire de l'opposition comme Monsieur Jourdain fait de la prose ? Non merci l'opposition caviar s'en sort mieux que nous ! Quant à être payé pour faire le métier que nous nous sommes imposés, je laisse à leurs divagations, ceux qui connaissent l'immigration sans connaître les états d'âme des immigrants... Éternels généraux de salon, spécialistes de la stratégie, mais qui n'ont jamais croisé un soldat de leur vie.

Nous continuerons de savourer notre passion avec sérénité et avec tout l'attachement que nous avons pour nos deux pays, celui d'origine et celui d'accueil, et aussi avec tout le respect que nous devons à notre lectorat ! A bon entendeur...

A. El Fouladi.



MARIA HOUEM

(Avocate /Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)

Doctorat en droit

Membre du barreau



- Droit de l'immigration
- Droit criminel et pénal
- Droit de la famille
- Expertise en droit musulman et droit marocain

3245, rue Fendall, Montréal (Québec) H3T 1N3
Tél: (514) 737- 6464 et (514) 731- 5858
Fax: (514) 737-8558

mariahouem@hotmail.com http://www.houemavocate.com



Maitre Imane Ben Bahri L.L.B,

Avocate / Lawyer

- ✓ Droit Familial (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants..)
- ✓ Immigration
- ✓ Testament selon Chariâa

1516 Av. Lacombe, suite 107
Montréal (Québec) H3T 1M1

Mitro Cites des Neiges
www.canadian-dream.ca

Tel. : (514) 839-3875
Cell. : (514) 815-0761
e-mail : avocate@canadian-dream.ca

© Une production de
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"
http://www.maghreb-canada.ca
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi, Ph.D.
elfouladi @videotron.ca

Contact et publicité:
info@maghreb-canada.ca
Tel. (514) 576-9067

Chroniqueurs:
Mostafa Benfarès, Ph.D. (Canada)
Majid Blal, Écrivain (Canada)

Caricaturiste:
Le Hic (Baba-Ahmed Hicheme)
(Algérie)

Infographie:
Abderrahman El Fouladi

Impression:
Hebdo Litho (Saint-Léonard)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul qui couvre aussi bien la région de Montréal que la ville de Sherbrooke.